

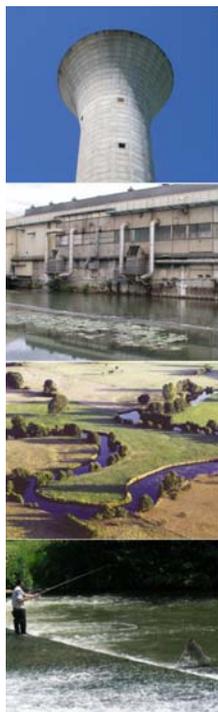
**SAGE DU BASSIN DE L'HUISNE**

Commission Locale de l'Eau

# - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS -

Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant de l'Huisne

2004



**1 - LES RÉUNIONS**

**2 - LES ÉTUDES**

**3 - LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION**

**4 - LE BUDGET**

*L'arrêté interpréfectoral du 27/01/1999 a fixé le périmètre d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de l'Huisne (SAGE)*

*La Commission Locale de l'Eau chargée de l'élaboration du SAGE a été constituée par l'arrêté préfectoral du 15/07/1999, modifié par les arrêtés du 06/12/1999, du 24/05/2000, du 24/09/2001, du 17/10/2001, du 20/10/2003 et du 16/07/2004.*



## 1 - LES RÉUNIONS

### ➤ La Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie en séance plénière à *Condé-sur-Huisne* le *17/03/2004*. L'ordre du jour était le suivant :

- Elaboration du SAGE : point d'avancement sur le contenu et le déroulement de l'étape diagnostic, scénario tendanciel et études complémentaires en cours (manques techniques et socio-économie).
- Directive Cadre sur l'eau (DCE) : exposé des éléments d'enjeux généraux et associés au bassin versant de l'Huisne.
- Approche sociologique et démarche de concertation : présentation des perceptions et des logiques d'acteurs ; propositions d'adaptations du processus participatif.
- Diagnostic : présentation des fondamentaux par enjeux du SAGE, échanges et débats.
- Présentation du rapport annuel 2003.
- Questions diverses.

Suite aux scrutins de mars 2004, l'arrêté de composition de la CLE du 15/07/1999 a été modifié le 16/07/2004.

La CLE s'est réunie une seconde fois en séance plénière à *Saint-Mars-la-Brière* le *24/11/2004*. L'ordre du jour était le suivant :

- Elections du Président, des Vice-présidents et du Bureau de la CLE.
- Avis de la Commission Locale de l'Eau sur les « Questions importantes et le calendrier de travail » pour la révision du SDAGE du bassin Loire-Bretagne dans le cadre de la transposition en droit français de la directive 2000/60/CE.
- Présentation de l'étude Diagnostic global - tendances d'évolution et de l'analyse socio-économique du bassin versant de l'Huisne.
- Présentation des études complémentaires à l'état des lieux sur les thématiques « Qualité des milieux » et « Inondations ».
- Présentation du projet pédagogique « L'Ecole des Sages et le monde de l'eau ».
- Etat d'avancement de la mise en place du Système d'Information pour la Gestion Intégrée du Bassin de l'Huisne (SIGIBHU).
- Questions diverses.

M. Jean-Pierre GERONDEAU, Conseiller général de l'Orne, Maire de Condé-sur-Huisne et Président de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne a été réélu Président de la CLE.

M. Philippe RUHLMANN, Conseiller général d'Eure-et-Loir, Maire de Margon et Vice-président de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne a été réélu Vice-président de la CLE.

Pour pourvoir à la démission de M. Marcel-Pierre CLEACH, Sénateur et Conseiller général de la Sarthe, M. Claude DROUAUX, Maire de Saint Mars-la-Brière, a été élu Vice-président de la CLE.

Les observations de la CLE concernant la révision du SDAGE ont été transmises au Président du comité de bassin Loire-Bretagne le 17 décembre.

La CLE a validé à l'unanimité les conclusions des études constituant la phase diagnostic - tendances d'évolution de l'élaboration du SAGE.

➤ **Le Bureau de la CLE**

Le Bureau de la CLE s'est réuni à quatre reprises.

*Le 04/03/2004 à Saint-Mars-la-Brière, l'ordre du jour était le suivant :*

- Le SAGE : point d'avancement sur le contenu et le déroulement de l'étape diagnostic et scénario tendanciel, ainsi que sur les études complémentaires en cours (les manques techniques et la socio-économie).
- La Directive cadre sur l'eau (DCE) : exposé des éléments d'enjeux généraux et associés au bassin versant de l'Huisne.
- L'approche sociologique et la démarche de concertation : présentation des perceptions et des logiques d'acteurs - propositions d'adaptations du processus participatif.
- Le diagnostic : présentation des fondamentaux par enjeux du SAGE, échanges et débats.
- Questions diverses.

*Le 03/06/2004 à Yvré-l'Evêque, l'ordre du jour était le suivant :*

- Validation des observations reçues sur le rapport intermédiaire « Diagnostic global et tendances d'évolution » de mars 2004.
- Etudes complémentaires : premiers éléments de présentation.
- Démarche de concertation : Réseau technique du SAGE, projet de partenariat pédagogique avec Cartables FM.
- Questions diverses.

*Le 23/09/2004 à Margon, l'ordre du jour était le suivant :*

- Présentation du rapport provisoire de l'analyse socio-économique du bassin versant de l'Huisne.
- Présentation des études complémentaires.
- Intervention de Mme LEVINET -Coordinatrice du bassin de la Maine- sur les actions et projets de lutte contre les inondations effectifs sur le bassin de la Maine.
- Questions diverses.

*Le 17/12/2004 à Yvré-l'Evêque, l'ordre du jour était le suivant :*

- Présentation du rapport provisoire de l'analyse socio-économique du bassin versant de l'Huisne.
- Intervention de Mme Delphine DUCHEMIN - Cartables FM - sur l'avancement du projet pédagogique « L'Ecole des Sages et le monde de l'Eau ».
- Intervention de M. Rachid NEDJAI - Institut de Géographie Alpine - sur l'applicatif métier « eAge » et son application sur le bassin de l'Huisne (*Point non abordé en réunion*).

- Lancement de la phase « scénarios stratégie » du SAGE : présentation de la méthodologie et du calendrier.

### ➤ Les Commissions thématiques

Les trois commissions thématiques se sont réunies à plusieurs reprises pour travailler sur l'étude diagnostic global et tendances d'évolution.

#### Commission Lutte contre les inondations, réduction des facteurs aggravants et prise de conscience du risque

##### *Le 03/02/2004 à La Ferté-Bernard*

- Rappel de l'état d'avancement de l'élaboration du SAGE.
- Présentation des objectifs et du déroulement de la phase « diagnostic - tendances et scénarios ».
- Retour sur l'état des lieux : perception et connaissances de chacun.
- Elaboration du diagnostic : échanges et débats autour de la relation état du milieu - causalité et enjeux.
- Questions diverses.

##### *Le 06/05/2004 au Mans*

- Etudes complémentaires : état d'avancement.
- Etude diagnostique : présentation, échange et débat autour du rapport intermédiaire de mars 2004.
- Scénarios - tendances : premiers éléments de réflexion.
- Aspects organisationnels et concertation : commissions thématiques, atelier technique, échanges avec le grand public.
- Questions diverses.

##### *Le 06/10/2004 à Connerré*

- Présentation des études complémentaires : techniques et socio-économique.
- Echanges et débats autour des tendances d'évolution.
- Questions diverses

#### Commission Protection du milieu naturel aquatique

##### *Le 03/02/2004 à Nocé*

- Rappel de l'état d'avancement de l'élaboration du SAGE.
- Présentation des objectifs et du déroulement de la phase « diagnostic - tendances et scénarios ».
- Retour sur l'état des lieux : perception et connaissances de chacun.
- Elaboration du diagnostic : échanges et débats autour de la relation état du milieu - causalité et enjeux.
- Questions diverses.

*Le 14/05/2004 à Rémalard*

- Etudes complémentaires : état d'avancement.
- Etude diagnostique : présentation, échange et débat autour du rapport intermédiaire de mars 2004.
- Scénarios - tendances : premiers éléments de réflexion.
- Aspects organisationnels et concertation : commissions thématiques, atelier technique, échanges avec le grand public.
- Questions diverses.

*Le 08/10/2004 à Bouloire*

- Présentation des études complémentaires : techniques et socio-économique.
- Echanges et débats autour des tendances d'évolution.
- Questions diverses

Commission Gestion des ressources en eau potable. Amélioration de la qualité des eaux*Le 04/02/2004 à Yvré-l'Evêque*

- Rappel de l'état d'avancement de l'élaboration du SAGE.
- Présentation des objectifs et du déroulement de la phase « diagnostic - tendances et scénarios ».
- Retour sur l'état des lieux : perception et connaissances de chacun.
- Elaboration du diagnostic : échanges et débats autour de la relation état du milieu - causalité et enjeux.
- Questions diverses.

*Le 14/05/2004 à Trizay-Coutretot-Saint-Serge*

- Etudes complémentaires : état d'avancement.
- Etude diagnostique : présentation, échange et débat autour du rapport intermédiaire de mars 2004.
- Scénarios - tendances : premiers éléments de réflexion.
- Aspects organisationnels et concertation : commissions thématiques, atelier technique, échanges avec le grand public.
- Questions diverses.

*Le 08/10/2004 à La Ferté-Bernard*

- Présentation des études complémentaires : techniques et socio-économique.
- Echanges et débats autour des tendances d'évolution.
- Questions diverses



## 2 - LES ÉTUDES

### ➤ **Réalisation du diagnostic global et des tendances d'évolution**

Cette étude a débuté en décembre 2003 et a été validée par la CLE le 24 novembre 2004. Elle a permis d'apporter une vision synthétique, précise et objective aux acteurs du SAGE, dans le but de mettre en évidence les axes majeurs autour desquels se construira le projet de SAGE. Cette étude diagnostic a consisté à évaluer l'existant au regard des milieux et des usages, à analyser la compatibilité des usages entre eux et par rapport aux contraintes du milieu et de la réglementation en vigueur, tout en intégrant le comportement différencié des acteurs vis-à-vis du patrimoine eau.

Cette phase de diagnostic a été enrichie par une analyse socio-économique du bassin versant. Celle-ci constitue une base d'informations supplémentaires nécessaire à la construction et à l'évaluation économique des scénarios tendanciels et contrastés qui seront l'objet de la prochaine phase de l'élaboration du SAGE.

### ➤ **Les études complémentaires à l'état des lieux**

La première étude d'état des lieux avait mis en évidence un certain nombre de points qui devaient faire l'objet d'études complémentaires.

Ces dernières, qui se sont déroulées parallèlement à l'étude diagnostic, ont permis d'une part de compléter l'état initial des milieux et des usages et d'autre part d'affiner les enjeux développés dans le diagnostic dans le but d'ajuster au mieux les scénarios contrastés et les propositions d'actions qui seront proposées dans la prochaine phase du SAGE.

Les six études techniques ont été réalisées de front selon deux grands thèmes, la qualité des eaux et des milieux et la lutte contre les inondations. Le détail est le suivant :

- Identification des secteurs à risque d'érosion.
- Évaluation du lessivage de l'azote d'origine agricole.
- Identification des secteurs sensibles à l'eutrophisation.
- Faisabilité de l'observatoire de la qualité des eaux.
- Identification des zones naturelles d'expansion de crue.
- Évaluation du risque inondation au regard de l'évolution de l'occupation du sol.

### ➤ **Elaboration des scénarios et de la stratégie collective**

Cette étude représente la tranche conditionnelle du marché passé en 2003 entre l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne et les cabinets d'études IDEA Recherche et Asconit Consultants. Le montant de cette étude est de 95 775,68 € TTC. Commencée en décembre 2004, elle doit durer 1 an.

### ➤ **Mise en place du Système d'Information pour la Gestion Intégrée du Bassin de l'Huisne (SIGIBHU)**

En partenariat avec l'Institut de Géographie Alpine (Université Grenoble 1) et Asconit Consultants, l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne a fait travailler durant 5 mois M. Jean BRUN-ROUDIER (stage de fin d'études DESS Méthodes et outils au service de la gestion du territoire) sur la mise en place de SIGIBHU ainsi que sur l'élaboration d'indicateurs de suivi pour le futur tableau de bord du SAGE.

Plutôt que de travailler à l'élaboration d'un SIG « classique » (association SGBDR et un logiciel SIG, ex : MS Access et Arcview), Jean BRUN-ROUDIER a choisi l'applicatif « eAge » (créé par M. Rachid NEDJAÏ - Maître de conférence à l'IGA, UJF, Grenoble 1) pour les besoins de la CLE et de l'IIBH. Le logiciel « eAge » présente l'avantage d'être un outil d'aide à la gestion au jour le jour des milieux aquatiques. Il permet l'intégration, la consultation et la gestion de données numériques, mais aussi des indicateurs de suivi, des contacts, des actions engagées et de leurs aspects financiers.

Cette application informatique est opérationnelle mais doit encore être développée. La collaboration entre la CLE, l'IIBH et l'Institut de Géographie Alpine se poursuivra en 2005.

➤ **Identification des zones humides potentielles**

L'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne a demandé à M. Nicolas DOUSSIN, (qui a également travaillé sur la thématique lutte contre les inondations des études complémentaires à l'état des lieux) d'identifier les secteurs du bassin versant pouvant être favorables à la présence de zones humides.

En effet, l'état des lieux et des usages avait mis en exergue le manque de connaissances sur ce sujet, en particulier sur la partie sarthoise du bassin versant. Le travail de M. Nicolas DOUSSIN permet d'avoir des éléments d'informations sur ce secteur et de compléter la connaissance acquise ailleurs, notamment grâce à l'étude commanditée par l'Agence de l'eau, réalisée sur le territoire du Parc du Perche en 2002.



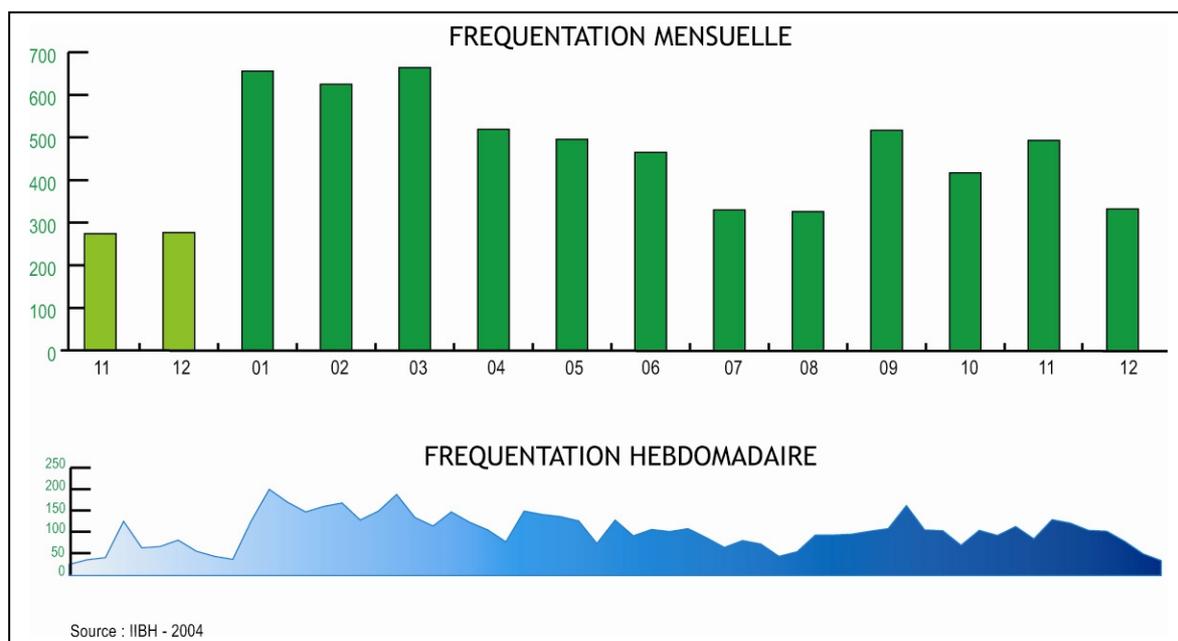
### 3 - LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

En 2004, un certain nombre d'actions de sensibilisation et de communication a été mené.

- Un nouveau numéro de **La Lettre du SAGE** a été édité et diffusé auprès :
  - Des membres de la CLE ;
  - Des membres des commissions thématiques ;
  - Des élus des 187 communes du bassin versant de l'Huisne ;
  - Des membres de l'Institution Interdépartementale du bassin de l'Huisne ;
  - Des partenaires financiers et techniques.

Le n°5, daté de janvier 2004, a été tiré à 3 000 exemplaires. La maquette et la rédaction sont assurées par l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne. La reprographie est réalisée par l'Imprimerie départementale de l'Orne.

- Le **site Internet du SAGE** (<http://www.sagehuisne.org>) a continué à être développé avec de nouvelles rubriques et la mise en ligne de nombreux documents. Depuis sa création (fin 2003), plus de 6 000 internautes ont visité le site (5 840 en 2004).



- Création de **La Lettre Web du SAGE**. Destinée à informer les acteurs du SAGE et l'ensemble des communes disposant d'une adresse électronique, La Lettre Web du SAGE est adressée régulièrement sous la forme d'un courriel pour rendre compte de l'actualité du SAGE et des actions en cours sur le bassin versant. La réalisation de cet outil d'information a été confiée à Adlec Conseil.
- Réalisation de **deux affiches** (60X85) sur **le SAGE et ses enjeux** et **l'alimentation en eau potable**. Ces deux affiches ont été présentées lors de la fête de la pêche et de la rivière organisée par l'Arche de la Nature du Mans (06/06/2004), lors de la Commission géographique « Mayenne - Sarthe - Loir » (Comité de bassin Loire-Bretagne) qui s'est tenue à Alençon le 30/09/2004 et lors de la 5<sup>e</sup> conférence de l'eau organisée par la Préfecture de la Sarthe le 06/12/2004.
- **Exposition relative au SAGE et au cycle de l'eau** lors de la fête de la pêche et de la rivière (Arche de la Nature - Le Mans, 06/06/2004).

- Réalisation de deux **guides sur la Directive Cadre sur l'Eau** : l'essentiel à savoir et l'annuaire illustré des masses d'eau du bassin versant de l'Huisne.
- **Intervention auprès du milieu scolaire** (Lycée agricole de Sées, Université du Maine, Collège Anne Frank du Mans).
- Mise en place du **projet pédagogique « l'Ecole des Sages et le monde de l'eau »**. Partenariat avec le collège expérimental Anne Frank du Mans, la station de radio Cartables FM (93.3 Le Mans) et l'association les Petits débrouillards.
- Parution d'**articles dans la presse locale**.



## 4 - LE BUDGET

Par délibérations successives des Conseils Généraux de l'Orne, d'Eure-et-Loir et de la Sarthe (fin de l'année 2000) a été créée l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne. Cette dernière assure l'animation et le financement de l'élaboration du SAGE. Les partenaires financiers de l'Institution du Bassin de l'Huisne sont les suivants :

- Le Conseil Général de l'Orne.
  - Le Conseil Général de la Sarthe.
  - Le Conseil Général d'Eure-et-Loir.
  - Le Conseil Régional de Basse-Normandie.
  - Le Conseil Régional des Pays-de-la-Loire.
  - L'Agence de l'eau Loire-Bretagne.
  - La DIREN de Basse-Normandie.
- **Financement de l'animation** (fonctionnement/investissement)
- Agence de l'eau Loire-Bretagne (50%).
  - Région des Pays-de-la-Loire (8% - plafond de 53 400 € soit 4 272 €).
  - Région de Basse-Normandie (aide forfaitaire dans le cadre du programme Emplois Verts).
  - Conseil Général de l'Orne (40% du restant).
  - Conseil Général de la Sarthe (40% du restant).
  - Conseil Général d'Eure-et-Loir (20% du restant).
- **Financement des études** (fonctionnement/investissement)
- L'Agence de l'eau Loire-Bretagne (50%).
  - La DIREN de Basse-Normandie (18%).
  - Le Conseil Général de l'Orne (8%).
  - Le Conseil Général de la Sarthe (8%).
  - Le Conseil Général d'Eure-et-Loir (4%).
  - Le Conseil Régional de Basse-Normandie (8%).
  - Le Conseil Régional des Pays-de-la-Loire (4%).
- Les **dépenses d'investissement** pour l'année 2004 s'élèvent à **4 692,95 €**.
- Les **dépenses de fonctionnement** pour l'année 2004 s'élèvent à **188 432,98 €**, dont :
- |                            |             |
|----------------------------|-------------|
| - Etude :                  | 93 685,07 € |
| - Communication :          | 9 384,54 €  |
| - Fonctionnement général : | 85 363,37 € |
- Les **recettes de fonctionnement** pour l'année 2004 s'élèvent à **227 633,08 €**, dont :
- |                    |              |
|--------------------|--------------|
| - Etude :          | 116 053,14 € |
| - Fonctionnement : | 111 479,94 € |



*Rapport annuel d'activités 2004 adopté par :*

- *Le Conseil d'Administration de l'I.I.B.H. le 08 mars 2005*
- *Le Bureau de la Commission Locale de l'Eau le 08 mars 2005*
- *La Commission Locale de l'eau le 29 juin 2005*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JP GERONDEAU', written in a cursive style.

**Jean-Pierre GERONDEAU**

*Président de la Commission Locale de l'Eau*  
*Président de l'Institution Interdépartementale*  
*du Bassin de l'Huisne*